

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle du 3^{ème} âge),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **20**

Ayant pris part au vote
(vote public) : **23**

o Pour : **23**

o Contre : **0**

o Abstention : **0**

o Blanc : **0**

o Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, POINAS Jean-Michel, BERTHOLON Michel, MOULIN Christophe, MOUNIER Lucien et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, DURIEUX Gladys, MASSARDIER Céline, JAMES Marie-Laure, MEYNET Isabelle et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absent : M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. SABY Fr.-Régis a donné pouvoir à M. MOUNIER Lucien.
Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre.
M. PEYRARD Nicolas a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

Date de convocation :

Le 28 septembre 2022

Date d'affichage :

Le 28 septembre 2022

M. le Président fait part au Conseil Communautaire de la nécessité de procéder à une décision modificative sur l'exercice comptable 2022 du budget annexe « ateliers industriels » afin de prendre en compte plusieurs ajustements budgétaires omis ou non connus lors de la préparation des budgets 2022 (vente de la pépinière d'entreprises à Riotord).

DELIBERATION N° :
DC/2022-03-10/08

OBJET DE LA SEANCE :
Décision modificative 1

**Budget annexe « Ateliers
industriels »**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide les modifications suivantes en section de fonctionnement et en section d'investissement pour le budget Ateliers Industriels de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2022 :

AR Prefecture

043-244300307-20221003-DC2022031008-DE
Reçu le 14/10/2022
Publié le 14/10/2022

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section de fonctionnement				
R-777 Quote part des subventions d'investissements	- €	- €	- €	125 591,00 €
Total chapitre 042 (Opérations d'ordres entre sections)	- €	- €	- €	125 591,00 €
D-023 Virement à la section d'investissement (OO entre sections)		125 591,00 €		
Total chapitre 023		125 591,00 €		
TOTAL Investissement		125 591,00 €		125 591,00 €
Section d'Investissement				
D-13912 Subventions Région	- €	50 003,00 €	- €	- €
D-13913 Subventions Département		15 820,00 €		
D-13917 Subventions Europe		59 768,00 €		
Total chapitre 040 (Opérations d'ordres entre sections)	- €	125 591,00 €	- €	- €
R-021 Virement de la section de fonctionnement (OO entre sections)				125 591,00 €
Total chapitre 021				125 591,00 €
TOTAL Investissement		125 591,00 €		125 591,00 €

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET - Président,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20221003-DC2022031008-DE
Reçu le 14/10/2022
Publié le 14/10/2022